



CONSORTIUM POUR LA RECHERCHE  
ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

# RAPPORT D'ACTIVITES 2012





**CONSORTIUM POUR LA RECHERCHE  
ÉCONOMIQUE ET SOCIALE**

---

Cette publication a été réalisée grâce à une subvention  
du Centre de recherches pour le développement international,  
Ottawa, Canada, sous l'initiative Think Tank.



## Le MOT DU DIRECTEUR

QUI SOMMES-NOUS ? Notre vision, nos objectifs

### EDUCATION

- Evaluation des 10 ans du PDEF
- Evaluation des cantines scolaires
- Gouvernance des écoles primaires publiques

### AGRICULTURE

- Evaluation de l'impact du programme REVA
- Revue des dépenses publiques agricoles (RDPA)

### SANTE

- Projet régional sur la taxation du tabac

### MONDIALISATION, INTEGRATION REGIONALE

- Effets de la migration et de la fuite des cerveaux sur le développement au Sénégal
- Le Programme communautaire de développement (PCD)

### PROGRAMME « TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION »

- Le m-banking

### PAUVRETE ET INEGALITES

- Programme international de recherche sur la pauvreté (NOPOOR)
- Perspectives sur la gouvernance financière en Afrique : cas du Sénégal
- Protection sociale, pauvreté et développement

### PUBLICATIONS

- Articles dans des revues scientifiques
- Ouvrages édités
- Contributions des chercheurs dans des ouvrages
- Documents de recherche

### PARTENARIAT

- Partenaires qui appuient le CRES
- Partenaires qui utilisent les résultats des travaux du CRES
- Instituts et centres de recherche partenaires

### RAPPORT FINANCIER

# QUI SOMMES-NOUS ?

## • Notre vision

Le CRES est une institution de recherche indépendante au service du Sénégal et de l'Afrique, capable de produire des idées utiles et novatrices pour le progrès économique et social des populations. Son crédo est la promotion de la recherche et des jeunes chercheurs dans le domaine socio-économique afin de produire des savoirs et savoir-faire pour mieux orienter la prise de décision publique et privée au Sénégal et en Afrique. A court, moyen et long termes, l'objectif du CRES est de contribuer à la conception et à la mise en oeuvre de politiques économiques et sociales permettant l'amélioration des conditions de vie des populations. Cet objectif général se décline en plusieurs objectifs stratégiques

## • Nos objectifs stratégiques

### • Dans le domaine de la recherche

La production de connaissances fiables et novatrices, pour aider les décideurs dans la prise de décision pour l'amélioration de la qualité des politiques de développement en Afrique

La production, pour la société civile, des éléments de plaidoyer lui permettant de mieux influencer positivement les décideurs nationaux, africains, et la communauté internationale

La valorisation de l'expertise africaine en matière de recherche en sciences économiques et sociales

La participation à la lutte contre la pauvreté en Afrique, par une analyse permettant la compréhension des phénomènes socioéconomiques dans nos pays en voie de développement

La prise en compte de la dimension genre dans l'ensemble des activités de recherche

### • Dans le domaine de la formation

La poursuite et l'amplification de sa politique de renforcement des capacités de ses chercheurs, personnels administratifs et techniques, des

jeunes chercheurs

africains et des experts des administrations africaines

Le renforcement des capacités des décideurs pour les rendre plus aptes à prendre des décisions éclairées

Le renforcement des capacités des agents de l'administration et de la société civile dans le domaine socio-économique

Dans le domaine de la communication

L'élaboration et la mise en oeuvre d'une stratégie pluriannuelle de communication pour influencer les décideurs dans les choix des politiques de développement et améliorer la visibilité du CRES

Le développement d'un programme éditorial hardi basé sur la production de supports imprimés et de supports électroniques

La mise en oeuvre d'une politique active de dissémination des résultats de ses travaux

La création et l'animation d'un site internet prometteur pour mieux interagir avec l'environnement extérieur

### • Dans le domaine du partenariat

Le développement de la coopération entre différents centres de recherche, notamment en Afrique ;

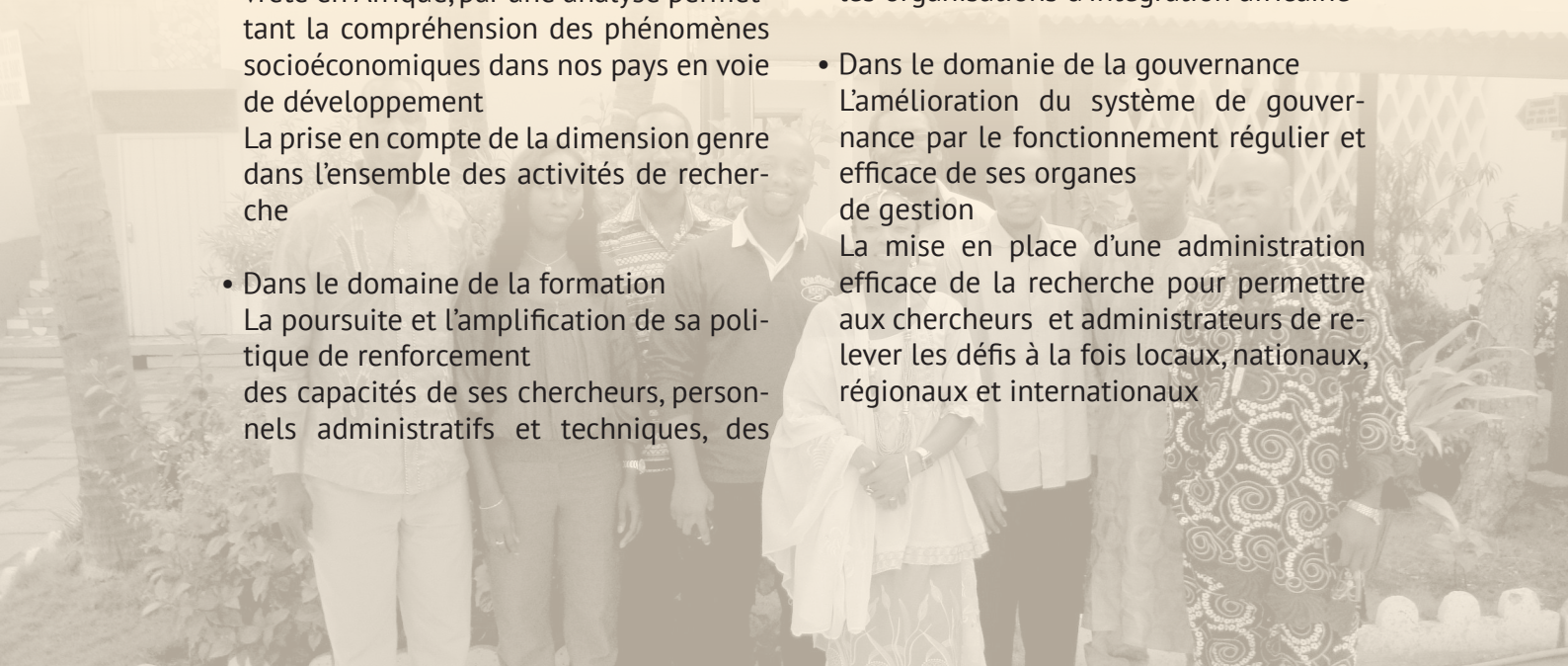
La réalisation de programmes de recherche conjoints, la mutualisation des produits de la recherche, un échange de chercheurs et d'expériences, etc.

Le renforcement du partenariat avec les universités sénégalaises et étrangères, les organisations de la société civile, les administrations publiques africaines et les organisations d'intégration africaine

### • Dans le domaine de la gouvernance

L'amélioration du système de gouvernance par le fonctionnement régulier et efficace de ses organes de gestion

La mise en place d'une administration efficace de la recherche pour permettre aux chercheurs et administrateurs de relever les défis à la fois locaux, nationaux, régionaux et internationaux



# MOT DU DIRECTEUR

L'année 2012 constitue, à bien des égards, une étape charnière dans le processus de développement du CRES, en ce qu'elle marque la fin du plan stratégique 2010-2012 et constitue de ce fait même, un baromètre de la mise en œuvre des réformes menées pendant les trois années écoulées.

Naturellement, comme toute institution qui cherche à se développer, le CRES a dû faire face à de nombreux défis que le soutien financier et l'accompagnement technique de ses partenaires lui ont permis de relever.

En effet, du point de vue de sa gouvernance, l'institution a procédé à l'évaluation de son plan stratégique 2010-2012 et à la préparation de celui de 2013-2017. Ces activités ont été des moments intenses d'introspection et d'échanges, et ont constitué un exercice très salubre pour le développement de l'institution. De même, le CRES a renouvelé son Conseil d'Administration qui a enregistré l'entrée de plusieurs personnalités dont certaines ont occupé des fonctions prestigieuses au plus haut niveau de l'État, et dans les organismes internationaux. Par leur présence, elles apportent beaucoup plus de crédibilité à l'institution, et par leurs idées, de nouvelles voies d'amélioration de ses performances. Ce renouvellement a aussi été marqué par la mise en place d'un comité d'éthique et d'un conseil scientifique qui vont contribuer à renforcer les principes de bonne gouvernance et l'efficacité du management de l'institution. C'est l'occasion pour moi de remercier les sortants qui ont beaucoup contribué au développement du CRES au cours des trois dernières années.

L'actualité de la recherche a été marquée par le démarrage en 2012 du programme NOPOOR qui regroupe, dans le cadre d'un consortium, 18 institutions implantées en Europe, en Amérique latine, en Afrique et en Asie. Pendant les cinq années prévues pour sa durée, ce programme permettra au CRES d'approfondir certains de ses domaines traditionnels de recherche tels que la pauvreté, les impacts de la migra-



tion, la protection sociale des groupes vulnérables et les relations entre les chocs et les changements dans les déterminants de la pauvreté.

Par ailleurs, on a aussi assisté à une montée en puissance des activités du CRES au niveau de la sous-région avec l'organisation, en novembre 2012 à Ouagadougou, d'une conférence internationale sur la taxation du Tabac. Cette rencontre a enregistré la présence de 15 pays de la région, celle des deux commissions économiques régionales - la CEDEAO et l'UEMOA - et de nombreuses organisations qui s'activent dans la lutte contre le tabagisme. Elle a débouché sur un agenda de recherche dont la mise en œuvre devrait aboutir à l'adoption, par le Conseil des Ministres de l'institution régionale, de nouvelles directives sur la taxation du tabac en Afrique.

S'agissant de la dissémination des résultats des travaux des chercheurs, des progrès notables ont été réalisés en 2012 avec la progression du nombre d'ouvrages édités par le CRES, d'ouvrages collectifs dans lesquels les chercheurs du CRES sont auteurs, de la publication de documents de recherche, et d'articles dans des revues scientifiques de renom. Le CRES tend ainsi vers le respect des standards internationaux de production scientifique.

En matière de communication, 2012 est une année où la visibilité du CRES s'est nettement améliorée, comme l'atteste la forte croissance du nombre de visiteurs du site web de l'institution, et la présence de plus en plus marquée du CRES dans les médias à

travers des interventions de ses chercheurs. Autre fait à retenir de l'année 2012, le démarrage d'un partenariat entre le CRES et l'UEMOA. Dans le cadre de la deuxième édition du Projet d'appui aux centres d'excellence régionaux (PACER), notre institution a bénéficié de la part de la Commission de l'UEMOA, d'un appui en termes de mise à niveau pour être éligible au label « Centre d'excellence de l'UEMOA » en matière de recherche.

Au plan du partenariat toujours, le réseau de recherche sur les politiques publiques et la pauvreté (PEP) dont le CRES est l'une des quatre institutions partenaires, est devenu en 2012 « Partenariat pour les Politiques Publiques ». Ce changement d'appellation traduit une mutation institutionnelle très importante marquée par la dévolution de la plupart des activités aux institutions de recherche du Sud. Dans ce cadre, un nouveau programme de recherche intitulé initiative PAGE (Policy Analysis on Growth and Employment) sera consacré à l'analyse de politiques de croissance et d'emplois dans les pays en développement. Ce programme est cofinancé par le CRDI du Canada et le Département pour le développement international (DFID) du Royaume Uni.

Les performances enregistrées en 2012 devraient être amplifiées en 2013 avec : (i) la poursuite des efforts de recherche-action sur la taxation du tabac de manière à amener les pays de l'Afrique de l'Ouest à modifier leur politique fiscale de ce produit ; (ii) le développement de nouveaux programme de recherche qui mettent à profit tous les échanges au cours de l'année 2012 avec les différents partenaires du CRES, la société civile, les décideurs, les partenaires ; (iii) l'organisation d'un forum national de dialogue politique avec les décideurs et d'une conférence in-

ternationale sur les stratégies pour soutenir la croissance économique enregistrée par l'Afrique au Sud du Sahara au cours des années 2000 ; (iv) la création d'un nouvel institut de formation qui permettra de réaliser une des ambitions du CRES qui est de mettre à la disposition de l'Afrique des compétences de haut niveau ; (v) la poursuite des efforts dans le domaine des publications d'ouvrages, de documents de recherche et d'articles scientifiques ainsi que la rénovation de nos outils de communication ; (vi) l'organisation d'une conférence internationale en partenariat avec UNU Meritt, conférence qui relancera la coopération entre les deux institutions ainsi que le projet de création à Dakar, d'un institut de l'université des Nations Unies.

*Pr Abdoulaye DIAGNE  
Directeur exécutif du CRES*

*Le Consortium pour la Recherche Economique et Sociale (CRES) intervient depuis plusieurs années dans le secteur de l'éducation à travers des activités de recherche, des études, des renforcements de capacités et d'accompagnement de projets/programmes d'éducation à tous les niveaux du système éducatif sénégalais mais aussi, dans les systèmes éducatifs des pays de la sous-région notamment dans l'espace CEDEAO. Cet engagement permanent s'inscrit dans le cadre du Programme décennal de l'éducation et de la formation (PDEF) que le CRES a accompagné depuis ses débuts en 2000 par une série d'études (une trentaine) qui ont fait l'objet de publications dans des documents de recherche, des ouvrages et des articles scientifiques dans des revues académiques internationales. Ces performances ont valu au CRES la confiance des autorités du ministère qui lui ont confié en 2012 deux recherches portant l'une sur l'évaluation de l'impact des cantines scolaires et l'autre sur celle des 10 ans du PDEF. C'est aussi pour les mêmes raisons que la Banque mondiale et la coopération japonaise (la JICA) ont fait appel aux CRES pour une recherche sur le système de gestion des écoles en rapport avec les résultats scolaires et l'équité.*

### Evaluation des 10 ans du PDEF

Confiée au CRES, cette évaluation a pour objectif général d'apprécier la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la soutenabilité du Programme décennal de l'éducation et de la formation (PDEF) élaboré en 1998 et exécuté durant la période 2000-2011.

Une méthodologie mixte combinant une approche qualitative et une approche quantitative a été utilisée. Les résultats révèlent que les taux d'inscription se sont accrus régulièrement dans toutes les régions mais pas de manière uniforme au cours des trois phases. Le profil de scolarisation s'est fortement amélioré dans l'enseignement moyen et secondaire entre la phase I du PDEF (2000-2004) et la phase II (2005-2007). Cependant il n'y a pas eu d'avancée significative dans la résorption des disparités de scolarisation entre zones urbaines et rurales. Une légère réduction des disparités a été notée entre groupes socioéconomiques. Les axes sur lesquels le PDEF s'est appuyé pour agir sur la qualité de l'enseignement sont entre autres : les curricula, les manuels

scolaires, les projets d'écoles, le temps d'apprentissage, l'absentéisme des enseignants, les progressions harmonisées et les évaluations standardisées, la formation des enseignants. Sur ce plan, les scores des élèves en français et en mathématiques, en 1996, n'ont pratiquement pas progressé en 2007.

En ce qui concerne l'efficience et la pertinence du programme, on constate que l'espérance de vie scolaire augmente au fil des années mais les dépenses publiques associées augmentent plus que proportionnellement. Dans l'ensemble, les choix stratégiques du PDEF ont été en cohérence avec les priorités définies par la communauté internationale en matière d'éducation au cours des années 2000. Concernant la soutenabilité du programme, l'environnement économique national est favorable à une augmentation des dépenses publiques d'éducation et à une contribution accrue des ménages au financement de l'éducation.



Pape Momar Sow (USAID)

Djibril Ndiaye Diouf (DPRE)

## Evaluation des cantines scolaires



L'objet de cette recherche était d'évaluer, par une expérimentation, la contribution potentielle de programmes de cantines scolaires à l'accès à une éducation primaire de qualité pour les garçons et les filles dans les zones rurales du Sénégal.

Les questions de recherche suivantes ont été examinées :

Les cantines permettent-elles une amélioration de l'état nutritionnel des enfants bénéficiaires du programme ?

Les cantines scolaires permettent-elles d'améliorer l'état nutritionnel des enfants vivant avec des élèves bénéficiaires ?

Les cantines scolaires contribuent-elles effectivement à attirer plus d'élèves à l'école ?

Favorisent-elles la scolarisation des filles par rapport à celle des garçons ?

Les cantines scolaires contribuent-elles effectivement à l'efficacité interne des écoles primaires rurales par la réduction des redoublements et le maintien des enfants à l'école ?

Contribuent-elles à une amélioration des acquisitions cognitives et des capacités d'apprentissage des garçons et des filles ?

Sur quels types de compétences cognitives les cantines scolaires ont le plus d'effet ?

Un dispositif expérimental a été mis en place et des données ont été collectées avant et après l'implan-

tation des cantines scolaires. Les données collectées concernent 120 écoles réparties aléatoirement entre un groupe bénéficiaire du programme (groupe de traitement) et un groupe non bénéficiaire (groupe de contrôle). Elles portent sur les caractéristiques des écoles et des maîtres, les caractéristiques des élèves de deuxième et quatrième année (respectivement CP et CE2), les caractéristiques des ménages des élèves et les caractéristiques de l'environnement dans lequel vivent les élèves. L'intervention a consisté en la fourniture d'un repas chaud à midi à tous les élèves des écoles bénéficiaires du programme.

Les résultats suivants ont été obtenus au terme de cette recherche.

Les cantines scolaires améliorent l'état nutritionnel des élèves bénéficiaires. Elles dégagent des externalités positives car on note également une amélioration de l'état nutritionnel des enfants vivant avec des élèves bénéficiaires du programme.

Pour ce qui est de l'efficacité interne des écoles, les résultats montrent que les cantines scolaires n'apportent pas d'amélioration sensible: les abandons et les redoublements ont, certes, diminué, mais aucun des résultats n'est statistiquement significatif.

En ce qui concerne l'attraction des élèves à l'école, l'impact du programme n'est pas significatif.

Pour ce qui est des résultats scolaires, le programme

de cantines scolaires a un impact positif et significatif aussi bien sur la note globale des élèves que sur les notes en français et en mathématiques. L'impact est plus élevé chez les filles et les élèves des classes de CP.

En spécifiant l'impact par domaine cognitif, on trouve que les cantines améliorent plus les capacités de mémorisation et de raisonnement que les niveaux de compréhension ou de connaissance des élèves de CP. On note que la présence d'associations de parents d'élèves améliore l'impact de la cantine sur les performances des élèves. L'impact est cependant nul lorsque la taille de la classe est supérieure à 60 élèves. Par ailleurs, les résultats montrent que l'effet des cantines scolaires sur les acquisitions cognitives est plus accentué chez les élèves de CE2 âgés de 10 ans et plus et qui sont issus de ménages pauvres.

Pour toutes ces raisons, les programmes de cantines scolaires devraient être encouragés car ils contribuent à l'atteinte des objectifs de lutte contre la pauvreté des enfants et d'amélioration de la qualité des apprentissages.

Mais l'implantation de ces programmes devrait prendre en compte les recommandations suivantes :

- cibler prioritairement les zones de pauvreté avérée ;
- travailler à la réduction des tailles des classes pour obtenir des effectifs raisonnables ;
- impliquer fortement les parents d'élèves dans la gestion des cantines ;
- accompagner l'implantation de cantines de programmes de santé, de déparasitage notamment, pour optimiser l'effet de l'alimentation fournie ;
- envisager des programmes alternatifs, tels que les transferts d'argent qui peuvent s'avérer plus économiques et plus simples à gérer.

## Gouvernance des écoles primaires publiques



Depuis 2012, le CRES conduit une collecte de données dans le cadre d'un projet de l'agence japonaise JICA. Intitulée SABER ou « Système d'évaluation et d'analyse comparative des apprentissages scolaires et de l'équité : le point sur les systèmes de gestion des écoles », cette recherche vise à analyser les systèmes de management des écoles dans le but d'améliorer les résultats scolaires et l'équité. Elle a pour cible les écoles primaires publiques du milieu rural au Sénégal.

Elle fait suite à l'étude pilote sur l'approche systé-

mique pour de meilleurs résultats scolaires, l'autonomie et la responsabilité des établissements scolaires (SABER-SAA). Trois ateliers (décembre 2011, mars 2012 et mai 2012) ont été organisés pour d'abord valider les réponses sur les stratégies SABER-SAA au Sénégal, ensuite présenter les résultats de l'étude et discuter d'un plan d'approfondissement de la recherche, et enfin établir le plan de recherche approfondie avec le Ministère de l'Education Nationale du Sénégal.

## Définition des indicateurs de l'outil SABER-SAA PLUS.

SABER-SAA PLUS est un levier et un outil importants de la stratégie 2020 de la Banque Mondiale et de la coopération japonaise pour la mise en œuvre des services du savoir. Il traite de l'efficacité de l'usage des ressources publiques dans l'éducation primaire publique. Cette efficacité est évaluée grâce à cinq principaux indicateurs dans quatre échelles :

- L'autonomie dans la gestion budgétaire
- L'autonomie dans la gestion du personnel
- Le rôle du conseil d'école dans la gestion
- L'évaluation des élèves et des écoles
- La responsabilité des écoles

La JICA qui vise l'autonomie et la responsabilité des écoles, a voulu par ce projet, susciter la participation communautaire de façon globale. Aussi insiste-t-elle sur les rôles des ressources complémentaires et des conseils d'écoles (Associations de Parents d'Elèves, Conseil de gestion des écoles) sur l'équité et l'inclusion, Elle tente aussi de mesurer les différences entre politiques et pratiques. Les voies d'amélioration des outils de la recherche ont été identifiées grâce aux nombreux commentaires des autorités gouvernementales et des chercheurs, tout au long de la collecte des données pilotes. Des informations ont été collectées au niveau central, au niveau décentralisé/déconcentré et au niveau des écoles.

## AGRICULTURE

*En 2012, le CRES a procédé à deux grands travaux sur le secteur agricole portant l'une sur l'évaluation de l'impact du programme « Retour Vers l'Agriculture (REVA) » et l'autre sur une revue des dépenses publiques agricoles (RDPA). Menée en collaboration avec l'ANIDA (Agence Nationale pour l'Insertion et le Développement Agricole ex Agence nationale du Plan REVA - ANREVA), la recherche sur le plan REVA consistait à examiner les mesures à adopter afin de pérenniser les effets. Dans la RDPA, le CRES fait un diagnostic de l'environnement du secteur agricole, l'efficacité des politiques agricoles, les performances du secteur en termes de croissance et de contribution à la réduction de la pauvreté.*

## Evaluation de l'impact du programme REVA

Conçu à la suite des vagues d'émigration clandestine de 2006, le programme REVA vise la transformation de l'agriculture sénégalaise par le passage d'un système traditionnel à un système mécanisé. L'objectif visé est de fixer les populations notamment les jeunes et les femmes (en particulier les émigrés ou rapatriés), dans leurs terroirs en vue d'augmenter significativement la production agricole notamment celle de l'horticulture, de façon à répondre aux objectifs de la Stratégie de croissance accélérée (SCA) et de lutte contre la pauvreté. Intégré au Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), le plan REVA est conçu comme un cadre fédérateur de toutes les initiatives et interventions dans le secteur primaire. Les bénéficiaires du plan REVA ont pu ainsi accéder à la terre, à un approvisionnement en eau toute l'année, à des infrastructures et des facilités pour l'adoption de technologies agricoles améliorées.

La recherche menée par le CRES visait à évaluer les effets de l'adoption de nouvelles technologies sur la productivité agricole et sur les revenus des producteurs.



Pr F. J. Cabral dans une ferme pilote du plan REVA

## Revue des dépenses publiques agricoles (RDPA)

Menée en 2012, la Revue des dépenses publiques agricoles analyse l'efficacité avec laquelle les ressources publiques ont été transformées en résultats dans le secteur de l'agriculture. Elle a permis d'identifier les mesures visant à améliorer les mesures du Programme national d'investissement agricole (PNIA) élaboré en 2009 suite à l'adoption du Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) par les pays de la CEDEAO.

L'étude couvre la période 2005-2009 et procède à un diagnostic de l'environnement du secteur agri-

cole en mettant l'accent sur le cadre institutionnel, les politiques officielles de développement agricole ainsi que les initiatives présidentielles. Elle analyse les procédures budgétaires en insistant sur les inefficiences pouvant entraver l'allocation et l'utilisation rationnelles des ressources publiques et examine l'importance des dépenses publiques agricoles (DPA) dans le budget national et le PIB. La RDPA a montré comment les ressources du gouvernement et des bailleurs de fonds sont utilisées dans le secteur agricole. L'étude a enfin permis d'examiner l'efficacité des DPA et de tirer les principaux enseignements tout en suggérant des actions visant l'amélioration l'utilisation des ressources pour la réalisation des objectifs de développement durable dans le pays.

## SANTE

*Le projet d'Analyse situationnelle du tabac en Afrique (ASTA) initié par le CRES en 2009 avait conclu à l'absence d'une utilisation de la taxation et au manque de synergie entre recherche, plaidoyer et prise de décisions législatives et politiques dans la lutte antitabac en Afrique. Le CRES s'est donc fondé sur cet état de fait pour élaborer un projet qui fédère au niveau régional, tous les acteurs institutionnels, politiques et sociaux. Dès lors, les acteurs de la lutte anti-tabac en Afrique de l'ouest se sont engagés, sous l'impulsion du CRES, à renforcer les aspects économiques et financiers de l'argumentaire habituellement sanitaire de la lutte anti-tabac utilisé dans les plaidoyers. En 2011, le CRES a organisé à Dakar, un atelier méthodologique qui a permis d'élaborer ce projet de recherche-action.*

## Projet régional sur la taxation du tabac

Dans le prolongement de ASTA, le CRES a initié le projet régional sur la taxation du tabac en Afrique de l'Ouest. Il comporte trois phases dont la première (Novembre 2011-Novembre 2012) a consisté en la mise en place, dans chaque pays de la CEDEAO, d'une équipe nationale composée d'un représentant d'un centre de recherche, de l'administration fiscale et douanière et de l'institut national de la statistique. Chaque équipe a élaboré un profil national décrivant le contexte du tabagisme et de la lutte anti-tabac, l'industrie du tabac et la politique fiscale. Dans chaque pays, le CRES a mis en place un comité de pilotage présidé par le Coordinateur de la Cellule Nationale CEDEAO, qui a validé ces profils-pays au cours d'un atelier national.

C'est ainsi que 15 profils-pays nationaux et une synthèse régionale sur la taxation du tabac dans les pays de la CEDEAO ont été réalisés.

Tous les documents produits ont été présentés lors

d'une conférence régionale organisée par le CRES à Ouagadougou. Cette rencontre, qui est une première en Afrique de l'Ouest, a été organisée avec la CEDEAO et a permis aux principaux décideurs de mener une réflexion sur les actions à mener en vue de susciter un changement de politique fiscale du tabac dans leur pays et dans la région.

Les recommandations émises par les participants à la conférence notamment les représentants des commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA ont identifié les activités de recherche et de renforcement de capacités que le CRES compte exécuter.

Pour l'année 2013, il est prévu l'élaboration de notes de politique ainsi que d'un argumentaire technique à présenter aux commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA, et qui servira de base à la préparation d'un projet de nouvelles directives sur les politiques régionales de taxation du tabac. Un atelier de validation de la phase II du projet régional sur la taxation du tabac sera également organisé par le CRES.



Gaye Daffé

Fatou Cissé Ndiaye

### Effets de la migration et de la fuite des cerveaux sur le développement au Sénégal

Réalisée par le Dr Gaye Daffé pour le compte du Rapport 2012 de la Conférence des Nations-Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) sur les pays les moins avancés (PMA), cette étude porte sur l'impact de la fuite des cerveaux sur l'économie sénégalaise. Elle s'inscrit dans le cadre du lien entre développement et migration des travailleurs hautement qualifiés en particulier qui, depuis le milieu des années 2000, est devenu un thème majeur des discussions sur l'impact des mouvements migratoires sur les économies des pays africains depuis le milieu des années 2000.

L'analyse a successivement porté sur le contexte dans lequel le lien entre migration et développement se présente au Sénégal, le profil des émigrés sénégalais, d'évaluer l'importance de la fuite des cerveaux et sur l'appréciation de l'impact des migrations en termes de transferts de fonds et de compétences sur le développement du pays. Les questions abordées ont montré que le Sénégal est devenu, sous l'effet des déséquilibres grandissants du marché du travail, un pays de forte émigration dont les destinations ne cessent de s'élargir. Malgré le maintien de la place de la France comme principal pays de destination des migrants sénégalais, ces dernières années ont été marquées par une nette réorientation des flux à destination de l'Italie, de l'Espagne et, dans une moindre mesure, des Etats-Unis.

Que ce soit par les transferts de fonds ou par la mobilisation de compétences, de connaissances et d'expérience, les émigrés sénégalais contribuent par différents canaux au développement économique et social du pays. Mais les migrations internationales, celles de la main-d'œuvre hautement qualifiée en particulier, ne sont pas non plus exemptes d'effets négatifs. Elles causent d'importantes pertes de capital humain et de ressources pour le pays d'origine. Pour limiter cet impact négatif de la fuite des cerveaux sur le Sénégal, l'effort doit porter sur la migration circulaire et/ou le retour des migrants qualifiés, ces derniers pouvant contribuer au développement de l'économie nationale à travers le transfert de compétences et l'investissement des ressources financières tirées des pays d'accueil.

A noter qu'au niveau gouvernemental, la volonté de faire de la diaspora sénégalaise un acteur de développement du pays se manifeste à travers les nombreuses initiatives et les projets mis en œuvre pour mobiliser et canaliser ces transferts.



## Programme Communautaire de Développement (PCD)

Le PCD a comme objectif la formulation d'une stratégie de développement à long terme à partir d'un plan cohérent d'actions, impliquant tous les acteurs de la région, et capable de traduire, dans les faits, la Vision 2020 adoptée par les chefs d'Etats et de Gouvernement de la CEDEAO en juin 2007.

Le but recherché est de promouvoir le développement des infrastructures (transport, télécommunication, énergie, hydraulique, etc.), l'innovation et la recherche par la mise en cohérence des programmes et projets des Organisations Intergouvernementales (OIG), des Acteurs non Etatiques (ANE), des centres de recherche, et des programmes et projets des Etats. Le CRES a été choisi par la Commission de la CEDEAO, en charge du PCD, pour l'accompagner dans l'élaboration du programme.

En 2011, le CRES a fait l'inventaire des OIG, de leurs programmes et projets et des projets des PCD nationaux (phase I) puis a accompagné la Commission dans la définition d'une méthodologie basée sur des critères de priorisation des OIG et de leurs programmes et projets (phase II).

En 2012, le CRES a mis en œuvre la méthodologie en classant les OIG selon leur avantage comparatif

dans leur domaine d'intervention. Dans cette phase, le CRES a développé deux applications informatiques. La première opérationnalise la méthodologie de priorisation des OIG et de leurs programmes et projets et la deuxième établit la méthodologie de priorisation des PCD nationaux. Ces applications facilitent la mise à jour de la priorisation et offrent la possibilité de tester plusieurs systèmes de pondération des indicateurs retenus dans la méthodologie.

L'inventaire et la typologie des OIG, ainsi que l'analyse de leurs expériences en matière de mise en œuvre de projets ont permis de dresser une cartographie des potentialités sur lesquelles les Etats de la région CEDEAO peuvent s'appuyer pour la mise en œuvre du PCD. Mais cette mise en œuvre devrait intégrer les recommandations suivantes issues de l'étude du CRES :

- une distribution plus équilibrée des ressources entre les axes du PCD ;
- la capitalisation des expériences des OIG en matière de mobilisation de ressources pour assurer un financement adéquat des futurs projets PCD ;
- la prise en compte de la disponibilité des bailleurs régionaux à financer les projets sous-régionaux ou régionaux ;
- la mise en place d'un cadre interactif de partage

entre les Cellules nationales du PCD, les OIG et le comité de pilotage du PCD.

– l'adaptation de certaines OIG existantes qui devront être orientées vers des projets plus conformes aux objectifs du PCD ;

– l'élaboration des projets qui viseront de manière explicite l'innovation qui est totalement absente de l'agenda des OIG.

## PROGRAMME « TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION »

### Projet m-banking

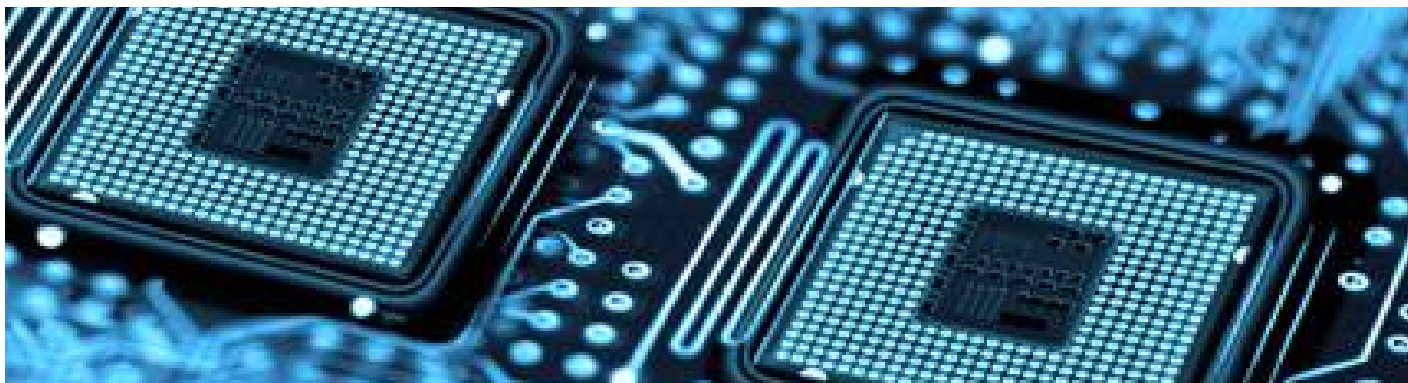
*Financé par « Strengthening Information Society Research Capacity Alliance (SIRCA) » de Singapour, le projet m-banking du CRES vise à évaluer l'impact de l'utilisation de mobile-banking, à travers le service du réseau de téléphonie mobile Orange appelé orange money, sur le bien-être des ménages pauvres et les performances des très petites entreprises.*

Le projet cible les ménages habitant la banlieue de Dakar et les entreprises individuelles. L'approche adoptée dans cette recherche est quasi expérimentale en ce sens qu'un échantillon principal de 1000 ménages est aléatoirement sélectionné. Tous les membres du ménage sont enquêtés sur leurs caractéristiques socio-économiques, l'utilisation d'Orange money, l'appréciation de la qualité du service et le consentement à payer pour utiliser le service. Un total de 400 ménages dont le revenu par équivalent adulte avoisine le seuil de pauvreté sont tirés de façon aléatoire et repartis en deux groupes de 200 ménages. Pour le premier groupe, le groupe de traitement, une personne est aléatoirement choisie selon un ensemble de critères comme l'âge, le sexe, etc. Sont offerts à ce groupe de 200 personnes un compte orange money et une formation pour utiliser le service.

D'après les résultats, ce sont surtout les facteurs socioéconomiques tels que l'achat ou la vente des biens et services ainsi que des faveurs sociales faites par les adopteurs à leurs familles ou à des amis qui expliquent l'adoption et la fréquence d'utilisation du mobile banking. En outre, la gratuité des coûts de

souscription au système de M-banking est un facteur déterminant de son adoption et de sa fréquence d'utilisation chez les individus. La fréquence d'utilisation du M-Banking est plus significative chez les femmes que les hommes et les individus appartenant aux réseaux sociaux font plus recours au système de paiements et/ou de transferts via le téléphone mobile que ceux qui ne sont pas membres.

En revanche, les obstacles à l'adoption sont essentiellement liés aux facteurs économiques notamment le coût élevé des sms, aux « business modèle » mis en place pour conduire le système de M-banking notamment le modèle centré sur la banque, au niveau d'instruction, de formation professionnelle et la possession d'un compte bancaire. En outre, le manque de confiance au système et l'absence de sécurité constituent des obstacles significatifs à la fréquence d'utilisation du mobile banking. Les résultats ont montré par ailleurs que les habitants du Kenya et de la Namibie non seulement adoptent mais utilisent de façon fréquente le mobile banking, au moment où les individus résidant en Ethiopie et en Ouganda voient leur chance d'adopter et d'utiliser une telle innovation diminuer.





L'équipe du CRES à la cérémonie de lancement du projet No Poor à Paris  
1 Jean Jacques Badji / 2 Fatou Cissé / 3 Abdoulaye Diagne

## Programme international de recherche sur la pauvreté : No Poor

*Le CRES est membre d'un programme international de recherche sur la pauvreté appelé No Poor. Coordonné par l'Institut de recherche sur le développement (IRD), ce projet est un consortium international de 19 centres de recherche qui travailleront au cours des cinq prochaines années sur les questions d'éradication de la pauvreté. Les centres partenaires sont choisis pour leur expérience dans le domaine de la recherche et notamment les questions de la pauvreté. Il s'agit de neuf centres de recherche européens et 10 centres originaires des pays en développement (quatre d'Amérique latine, quatre d'Afrique sub-saharienne et deux d'Asie du Sud). Les centres de recherche d'Afrique sont du Ghana, de la République sud africaine, de Madagascar et du Sénégal. No Poor est financé par l'Union européenne.*

L'atelier de lancement du projet s'est déroulé à Paris en juin 2012, en présence de Mme Fatou Cissé, coordonnatrice du projet au CRES, Pr Abdoulaye Diagne Directeur du CRES et M. Jean Jacques Badji Directeur administratif et financier du CRES.

No Poor poursuit les objectifs suivants:

- i) produire de nouvelles connaissances sur la nature et l'étendue de la pauvreté dans les Pays en développement afin de fournir aux décideurs une meilleure compréhension du phénomène ;
- ii) explorer de nouvelles dimensions du phénomène de la pauvreté. Il s'agira d'apporter un éclairage sur les facteurs qui favorisent les processus d'entrée et de sortie de la pauvreté;
- iii) comprendre les mécanismes clés par lesquels l'insertion des pays en développement dans le processus de la mondialisation (à travers les échanges commerciaux, l'Aide, les Investissements Directs Etrangers et les migrations) aggravent la pauvreté ;
- iv) analyser le rôle de l'accès aux ressources, la protection sociale et l'éducation, le régime politique, la qualité des institutions, les réseaux sociaux et la gouvernance dans l'évolution de la pauvreté.

NOPOOR devra produire d'importantes ressources par diverses approches, allant de l'économie politique aux différentes méthodes d'investigation et d'expérimentation: enquêtes, méthodes économétriques, études de cas. Il poursuit une politique active d'influence à la décision politique à travers la rédaction de documents de politique et la diffusion des résultats de la recherche. La formation et le renforcement des capacités des jeunes chercheurs du Sud occupe une place importante dans ce projet.

L'équipe de recherche du CRES travaille sur cinq axes de recherche dans le cadre du projet:

- 1) Les processus et déterminants des pauvretés transitoire et chronique.
- 2) Les impacts de la migration et des transferts de fonds sur la pauvreté et les activités des enfants des ménages d'origine.
- 3) Les Impacts sur les économies ouest africaines des Accords de Partenariat Economique entre l'Union Européenne et la CEDEAO.
- 4) La demande de protection sociale des groupes vulnérables au Sénégal.
- 5) La relation entre les chocs et les changements

dans les déterminants de la pauvreté.

En plus des activités de recherche, le CRES est impliqué dans l'élaboration des documents de politique;

l'organisation d'ateliers de dissémination des résultats dans les pays du sud et la formation et l'encadrement des jeunes chercheurs.

## Perspectives sur la gouvernance financière en Afrique : cas du Sénégal



Pr F. J. Cabral

L'étude sur la gouvernance des finances publiques évalue les performances réalisées par le Sénégal dans ce domaine. L'analyse est menée à partir du cadre analytique défini par la Perspective de gouvernance financière (PGA).

Celle-ci comporte cinq volets (recettes publiques, dépenses, publiques passation des marchés, contrôle interne, supervision externe) comprenant chacun cinq indicateurs (capacité, transparence, respect des règles, supervision, intégration). La démarche méthodologique utilisée consistait à soumettre les différents volets de la PGA à ces indicateurs qui ont été renseignés à partir des scores relevés dans quatre sources documentaires : les rapports annuels du Public Expenditure and Financial Accountability (PEFA), de Global Integrity (GI), d'Open Budget Initiative (OBI) et de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Dans une première étape, le remplissage des scores obtenus par le Sénégal a été d'abord fait. Dans une seconde étape, une triangulation a été effectuée à partir des scores obtenus pour deux périodes 2007 et 2011. Une troisième étape a consisté à analyser et à comprendre l'évolution donnée par cette triangulation. Des entretiens menés auprès des décideurs en charge des différents

segments de la gouvernance des finances publiques ont permis de fournir des grilles d'analyse de l'évolution observée des performances.

La revue documentaire a produit plusieurs résultats :

- à l'exception de la « passation des marchés », le Sénégal affiche en 2011 de faibles performances dans les autres dimensions de la gouvernance des finances publiques ;
- l'analyse des tendances atteste, toutefois, que des améliorations sont notées dans la « gouvernance du budget » dont celle des recettes ou la « passation des marchés » dont tous les indicateurs se sont améliorés à l'exception du « respect des règles » ;
- en revanche, outre le « respect des règles », les volets « supervision » se détériorent pour la dimension « contrôle interne ». De même, on observe une détérioration des volets « intégration », « transparence » et « supervision » pour la dimension « supervision externe ».

## Protection sociale, pauvreté et développement : Les voies d'amélioration de la couverture de protection sociale et de l'efficacité des interventions au Sénégal, une analyse en fonction des caractéristiques des groupes vulnérables

Cette recherche collaborative est conduite par le Dr Mbaye Diène du CRES et le Pr Théophile T. Azomahou de l'UNU-MERIT à Maastricht. Elle a pour objectifs de montrer d'abord comment les caractéristiques socioéconomiques structurelles des ménages expliquent leur maintien dans la vulnérabilité et leur exposition aux risques. Cet objectif conduit naturellement à évaluer les insuffisances de la couverture actuelle dont bénéficient ces ménages et à proposer des voies d'amélioration.

De façon spécifique, elle vise à :

- Identifier les principales sources de risque et de vulnérabilité pour la population ainsi que les groupes d'individus ou de ménages les plus exposés à ces risques.
- Examiner pour ces groupes, le rôle attendu de la protection sociale, ainsi que les interventions aux niveaux sectoriel et macro-économique.
- Déterminer parmi les groupes identifiés ceux qui sont couverts par les programmes de protec-

tion sociale existants et évaluer l'efficacité de ces programmes.

- Analyser les insuffisances de la couverture de protection sociale et la rentabilité des interventions existantes.
- Comparer les caractéristiques de ceux qui ont la Sécurité sociale et de ceux qui ne l'ont pas, en utilisant les données d'enquêtes existantes
- Modéliser la demande de protection sociale au Sénégal, à partir d'un modèle de bien-être.
- Faire des recommandations de politique économique

La recherche a une portée régionale en ce que la méthodologie développée pourra être utilisée dans les autres pays de la région ouest africaine. Les bases de données qui seront utilisées existent maintenant dans tous les pays de l'UEMOA où des enquêtes nationales sur les conditions de vie des ménages ont été menées.



T. Azomahou (UNU-MERIT) et B. Verspagen (UNU-MERIT) avec le Pr Mbaye Diène (CRES)

Le CRES a poursuivi ses efforts de dissémination des résultats des travaux de recherche et de valorisation de la production scientifique des chercheurs. L'année 2012 a été marquée par de nouvelles publications comprenant 5 articles parus dans des revues scientifiques, 2 ouvrages édités et 2 contributions dans des ouvrages collectifs. La collection des documents de recherche s'est aussi enrichie de 9 titres. A noter la place de plus en plus importante des publications en anglais dans la nouvelle politique éditoriale du CRES. Quatre des cinq articles scientifiques sont en anglais, cinq des neuf documents de recherche sont aussi en anglais.

## ARTICLES PUBLIES DANS DES REVUES SCIENTIFIQUES

### 1. Déterminants of adoption of Internet in Africa: Case of 17 sub-Saharan countries

Abdoulaye Diagne, Ousmane Birba - In Structural Change and Economic Dynamics, vol. 23, 4 décembre 2012 ISSN 0954 – 349X – Available online in [www.sciencedirect.com](http://www.sciencedirect.com)

### 2. The Youth Vote in Senegal

Abdoulaye Diagne, Around the Halls : 2012 Senegal Presidential Election  
Africa, Elections, Politics, Development, Developing Countries, The Brookings Institution, February 2012

### 3. Agricultural investment, growth and poverty reduction: What will be the outcomes of the comprehensive Africa agricultural development program in Guinea-Bissau?

François Joseph Cabral, in Journal of Development and Agricultural Economics Vol. 4(1), pp. 1-16, 12 January, 2012 DOI: 10.5897/JDAE11.029 ISSN 2006-9774 ©2012 Academic Journals

### 4. Senegal: strategies to integrate youth into the labor market

Mbaye Diène, Foresight Africa, The priorities for Africa in 2012, African growth initiative, Brookins institute, January 2012

### 5. Aléas pluviométriques et pauvreté dans les économies du Sahel : le cas du Sénégal »

François Joseph Cabral), Juillet 2011 à la revue Mondes en développement

## OUVRAGES EDITES

### LE SENEGAL FACE AUX DEFIS DE L'EDUCATION :

Enjeux et perspectives pour le XXIème siècle  
Auteur : Abdoulaye Diagne



### EXPERIENCES DE MICROFINANCE AU SENEGAL

Auteurs : François Seck Fall, François Doligez, Mansa Oualy



## CONTRIBUTIONS DES CHERCHEURS DU CRES DANS DES OUVRAGES

1. Gaye Daffé, Effets de la migration et de la fuite des cerveaux sur le développement au Sénégal  
Background Paper No. 4 UNCTAD The Least Developed Countries Report 2012: Harnessing Remittances and Diaspora Knowledge to Build Productive Capacities November 2012

2. François Seck Fall, dans La faim par le marché aspects sénégalais de la mondialisation, sous la direction de Patrick Pillon, Questions contemporaines : série Globalisation et sciences sociales – L'Harmattan 2012, 364 pages, ISBN : 978-2-296-56985-0

## DOCUMENTS DE RECHERCHE

1. Non linearities in international productivity growth : Théophile T. Azomahou and Mbaye Diène, Bity Diène
2. Income polarization and innovation in African economies: Théophile T. Azomahou and Mbaye Diène
3. Evaluation des impacts des crises et des réponses politiques mises en œuvre au Sénégal: situation des enfants et simulations de politiques de protection sociale : Gaye Daffé, Fatou Cissé, Mbaye Diène et Yaya KY
4. Le refinancement bancaire des structures de micro finance : modélisation et estimation sur données de panel : François Seck Fall
5. Les activités bancaires et micro financières : un essai d'analyse comparative : François S. Fall
6. Macro economic policy formation in Senegal : challenges in formation and coordination: Mbaye Diène
7. Impact of innovations in education: theoretical approach under uncertainty : Théophile T. Azomahou and Mbaye Diène.
8. Social protection policies , poverty and development in Senegal Théophile T. Azomahou and Mbaye Diène
9. Evaluation de l'impact des programmes de cantines scolaires sur l'efficacité interne des écoles, les acquisitions cognitives et la capacité d'apprentissage des élèves dans les écoles primaires rurales au Sénégal. Abdoulaye Diagne et Ibrahima Sadou, Ousmane Sokhna, Fatoumata Lamarana Diallo, Mouhamadou Moustapha Lô.



Une équipe du CRES à la Brookings Institution à Washington D.C

*Par définition, un partenariat est une relation entre des institutions qui décident de se mettre ensemble, de collaborer pour la mise en œuvre d'un projet commun ou pour faire face à une situation donnée. A cet effet, les partenaires mettent en commun leurs ressources, créent des synergies tirant ainsi profit de leur complémentarité. En principe, un partenariat est sanctionné par un acte (protocole, convention, etc.) qui définit les rôles et responsabilités des partenaires ainsi que leurs contributions respectives. Mais même si cette association n'est pas formalisée par un tel acte, on peut parler de partenariat dès lors que les entités concernées sont animées de la volonté de s'engager pour une collaboration et une entreprise commune. C'est en se fondant sur une telle conception du partenariat que le CRES a établi son répertoire de partenariat.*

## Partenaires qui appuient le CRES

Il s'agit des institutions publiques et privées auxquelles le CRES fait appel pour un soutien dans le cadre de la mise en œuvre de programmes et projets de recherche. L'appui de ces partenaires peut être d'ordre technique (mobilisation sociale, facilitations, etc.) ou financier (renforcement de capacités institutionnelles). La liste de cette catégorie de partenaires s'établit comme suit.

1. Coopération technique belge (CTB)
2. American Cancer Society (ACS)
3. CRDI (Centre de Recherche pour le Développement International)
4. UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest-Africain)
5. African Tobacco Control Alliance
6. Organisation islamique pour l'Education, la science et la culture (ISESCO)
7. Union européenne
8. Conseil rural de Touba Mosquée (CRTM) ;
9. Commission sociale de l'Assemblée nationale du Sénégal
10. Ministères de l'Economie et des Finances des pays suivants :  
Bénin Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Cap- Vert, Mali, Niger, Togo, Sénégal, Ghana, Liberia, Nigeria, Sierra Leone, Liberia

## Partenaires qui utilisent les résultats des travaux du CRES

Ce sont les institutions publiques et privées qui ont recours aux données du CRES dans le cadre de la mise en œuvre de leurs travaux. Ce sont généralement des commanditaires de travaux de recherche ou d'études que le CRES exécute. Le partenariat avec ces institutions peut se traduire par un appui financier et/ou technique.

11. PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement)
12. CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement)
13. Banque mondiale
14. Ministère de l'Éducation
15. Ministre de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités Locales
16. Ministère du Commerce
17. Ministère de l'Économie et des Finances
18. MCA-Sénégal
19. Ministère de l'Agriculture
20. ONU Habitat
21. CEDEAO (Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest)
22. African Growth initiative (AGI) - Brookings
23. PANOS
24. Ministère de la Santé et de la Prévention
25. UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance)
26. IRD (Institut de Recherche pour le Développement)
27. CONFEMEN (Conférence des Ministres de l'Éducation des Etats et Gouvernements Francophones)
28. CUTS (Consumer Unity & Trust Society),
29. Centre Africain pour le Commerce l'Intégration et le Développement en Afrique (ENDA-CACID)
30. Cellules Nationales CEDEAO (Bénin Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Cap-Vert, Mali, Niger, Togo, Sénégal, Ghana, Liberia, Nigeria, Sierra Leone, Liberia)
31. Ligue sénégalaise contre le tabac (LISTAB)
32. Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche
33. l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT)
34. CONGAD (Conseil des Organisations Non-Gouvernementales)
35. ANCEFA (Africa Network Campaign for Education for All)
36. ANEJ (Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes)

## Instituts et Centres de recherche partenaires

Le CRES entretient des relations de collaboration avec ces partenaires pour la conduite de ses programmes de recherche, ses études, le partage d'expériences, le renforcement de capacités, l'encadrement de stagiaires, etc. Ce sont en quelque sorte des partenaires scientifiques.

37. African economic research Consortium (AERC)
38. PIERI (Policy Impact Evaluation Research Initiative)
39. Université des Nations Unies – Maastricht - Pays Bas
40. Université de Paris Dauphine, IRD-DIAL
41. Département d'économie de l'université de Las Palmas
42. Secrétariat du NEPAD
43. ISRA (Institut Sénégalais de Recherches Agricoles)
44. IFPRI (International Food Policy Research Institute)
45. ENSAE (Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration)
46. Université Mc Gill
47. Université de Laval

48. Université Montréal
49. Institut AKI Université de la Salle, Philippines
50. GRADE (Pérou) (Grading of Recommendations Assessment, Development and Evaluation)
51. DFID (Department for International Development)
52. Research ICT in Africa (RIA)
53. CERFRED(Bénin) (Centre d'Etudes de Formation et de Recherche en Développement)
54. CEDRES (Burkina Faso) (Centre d'Etudes, de Documentation et de Recherches Economiques)
55. CAPEC (Côte d'Ivoire)(Cellule d'Analyses des Politiques Economiques du CIRE)
56. INEP (Guinée Bissau) (Institut National de Recherches et d'Etudes)
57. GREAT (Mali) (Groupe de Recherche en Economie Appliquée et Théorique)
58. CAPED (Niger) (Cellule d'Analyse et de Prospective en Développement)
60. CERFEG (Togo) (Centre de Recherche et de Formation en Economie et Gestion)
61. ISSER (Ghana)(Institute of Statistical, Social and Economic Research)
62. University of Liberia
63. NISER (Nigeria)(Nigerian Institute of Social and Economic Research)
64. University of Sierra Leone
68. CEPS / Instead (Luxembourg) (The Centre for European Policy Studies)
69. ASPIT (Agence Sénégalaise pour la Propriété Industrielle et l'Innovation Industrielle)
65. EAWAG/SANDEC (Swiss Federal Institute of Aquatic Science and Technology/Department of Water and Sanitation in Developing Countries)
66. L'African centre for economic transformation d'Accra (ACET)
67. NPTCI (Nouveau Programme de Troisième Cycle Interuniversitaire en Economie)
68. GREDI (Groupe de Recherche en Economie et Développement International)
69. L'Agence nationale de la recherche scientifique appliquée (ARESA)
70. L'Agence Sénégalaise pour la Propriété intellectuelle et l'Innovation Technologique (ASPIT)

## Gouvernance et performances organisationnelles du CRES

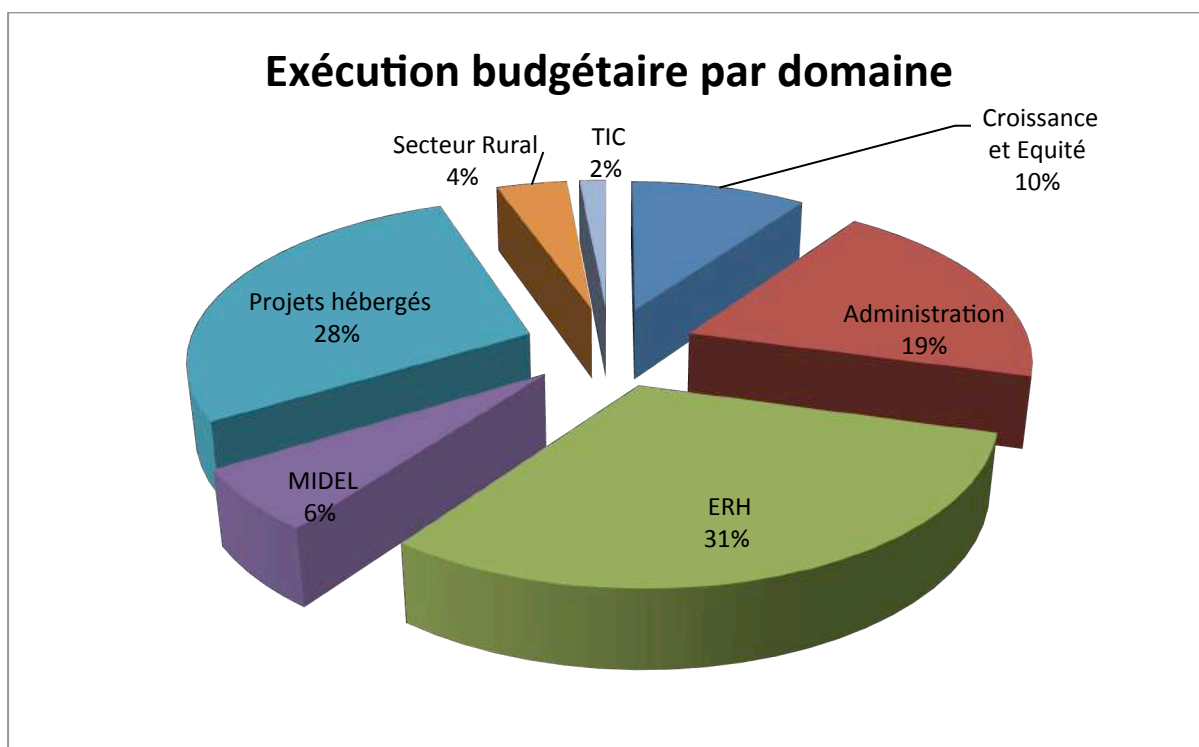
Durant l'exercice 2012, l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration ont été convoqués pour statuer sur plusieurs points, parmi lesquels :

- Arrêtés des comptes au 31 décembre 2011,
- Adoptions du rapport d'activité annuel 2011,
- Désignation des membres du Conseil d'Administration,
- Adhésion d'un nouveau membre
- Orientations du plan stratégique 2013-2017,

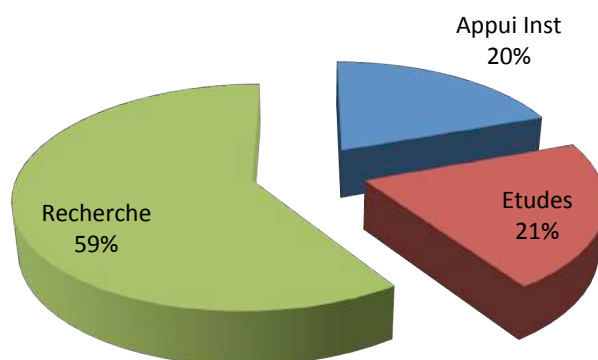
Le CRES a, conformément à la recommandation de son Conseil d'Administration confirmée par l'Assemblée générale du 08 août 2012, procédé au renouvellement de son Conseil d'Administration. Quatre nouveaux membres ont été désignés comme nouveaux administrateurs. Il s'agit de :

- M. Ian HOPWOOD,
- M. Ousmane DIOP,
- Mme Ndioro NDIAYE,
- M. Mamadou Lamine LOUM,

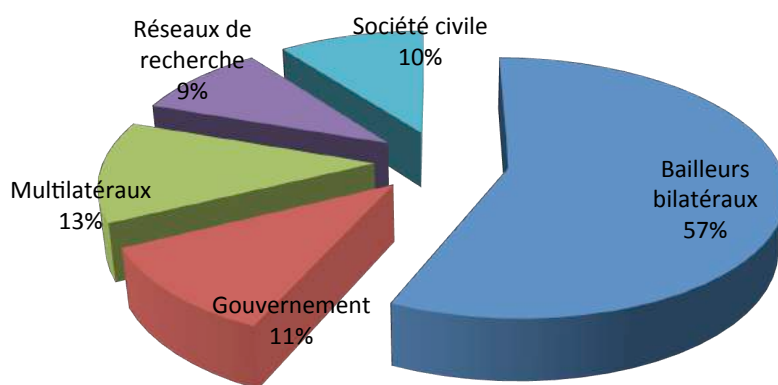
## RAPPORT FINANCIER 2012



## Exécution budgétaire par secteur



## Sources de financement des activités



## Marie Suzanne BADJI

Enseignante-Chercheur à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar  
Email : [sbadji@cres-sn.org](mailto:sbadji@cres-sn.org)



## Mamadou DANSOKHO

Enseignant chercheur maître assistant à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar  
[mdansokho@cres-sn.org](mailto:mdansokho@cres-sn.org)



## François Joseph CABRAL

Professeur titulaire à la Faculté des sciences économiques et de gestion (FASEG) de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar  
[fcabral@cres-sn.org](mailto:fcabral@cres-sn.org)



## Mbaye DIENE

Enseignant-Chercheur à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar  
[mdiene@cres-sn.org](mailto:mdiene@cres-sn.org)



## Fatou CISSE

Enseignante-chercheur à la Faculté des sciences économiques et de gestion (FASEG) de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar  
[fcisse@cres-sn.org](mailto:fcisse@cres-sn.org)



## Abdoulaye DIAGNE

Professeur titulaire à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar  
[adiagne@cres-sn.org](mailto:adiagne@cres-sn.org)



## Gaye DAFTE

Enseignant-chercheur à la Faculté des sciences économiques et de gestion (FASEG) de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar  
[gdaffe@cres-sn.org](mailto:gdaffe@cres-sn.org)



## Abdoulaye SAKHO

Directeur de l'École Doctorale en Sciences Juridiques Politiques Economiques et de gestion (SJPEG/UCAD)



## Cheikh Ibrahima NIANG

Enseignant-Chercheur à l'Institut des Sciences de l'Environnement, Faculté des Sciences et Techniques, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Directeur de l'Institut sur le genre au CODESRIA



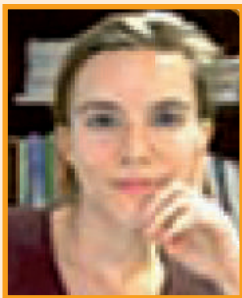
**Ibrahima THIAM**  
imthiam@yahoo.fr



**El Hadj Alioune CAMARA**  
camara.cresucad@yahoo.fr  
acamara@cres-sn.org



**Théophile AZOUMAHO**  
azomahou@merit.unu.edu



**Anne Sophie ROBILLARD**  
robillard@dial.prd.fr



**Ismael FOFANA**  
i.fofana@cgiar.org



**Baye Ndoumbé GUEYE**  
bngueye@yahoo.fr  
bngueye@cres-sn.org



**François Seck FALL**  
fallfranc@yahoo.fr  
fsfall@cres-sn.org



**Salimata FAYE**  
salifaye@yahoo.fr  
salifaye@cres-sn.org



**Bity DIENE**  
dienebity@yahoo.fr



**Jean Jacques BADJI**  
Directeur administratif  
et financier  
jjbadji@cres-sn.org



**Bounama COULIBALY**  
Comptable  
bcoulibaly@cres-sn.org



**Mame Sokhna THIAW**  
Assistante de direction  
msthaw@cres-sn.org



**Mariétou MBAYE**  
Assistante  
de programme  
mmbaye@cres-sn.org



**Harouna WASSONGMA**  
Statisticien  
hwassongma@cres-sn.org



**Ousmane BIRBA**  
Statisticien  
obirba@cres-sn.org



**Dou dou NDIAYE**  
Directeur de la  
communication  
cndiaye@cres-sn.org



**Boubacar DIAO**  
Chargé de publication  
bdiao@cres-sn.org



**Michel FAYE**  
Chargé de publication  
mfaye@cres-sn.org



**Sokhna THIAM**  
Chargée du suivi  
évaluation  
sdiouf@cres-sn.org



**Yaya KY**  
Statisticien  
ky@cres-sn.org



**Kadidi Ba DIOUF**  
Assistante de  
projet  
kdiouf@cres-sn.org



**Nafissatou Baldé SOW**  
Coordonnatrice du projet  
Tabac  
nbaldesow@cres-sn.org



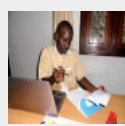
**Ibrahim Sadou**  
Statisticien  
isadou@cres-sn.org



**Ousmane SOKHNA**  
osokhna@cres-sn.org



**Fatoumata Lamarana DIALLO**  
faatdiallo@cres-sn.org



**Mamadou Aladji LY**  
mly@cres-sn.org



**Mouhamadou Moustapha LÔ**  
mmlo@cres-sn.org



**Penda DIOF**  
pdiop@yahoo.fr



**SOW Mariama Kesso**  
riamke85@yahoo.fr

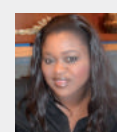


**Ibrahima Ndiaye**  
indiaye@cres-sn.org

### Le Personnel Administratif du réseau "Partenariat en politique économique" (PEP)



**Awa Diop**  
Administratrice  
Partnership for Economic Policy PEP  
awa.diop@pep-net.org



**Aissatou M. Diop**  
Administratrice du réseau PEP  
aissatou.diop@pep-net.org



**Marie Celeste DIOUF Sow**  
Assistante Administrative au réseau PEP  
celeste.diouf@pep-net.org







---

Rue 10 Prolongée - Cité Iba Ndiaye Djadji, lots 1 et 2 - Pyrotechnie - Dakar, Sénégal  
CP : 12023 - BP : 7988, Dakar Médina  
Tél. : (221) 33 864 77 57 - (221) 33 864 73 98 - Fax : (221) 33 864 77 58  
Email : [cres@cres-sn.org](mailto:cres@cres-sn.org)  
Informations : [contact@cres-sn.org](mailto:contact@cres-sn.org)  
Site Web: [www.cres-sn.org](http://www.cres-sn.org)